

Comité de pilotage du site Natura 2000



14 décembre 2018



COMITÉ DE PILOTAGE – Décembre 2018

- Introduction (M. Mohamed Saadallah, sous-Préfet d'Ancenis - Chateaubriant)
Remarques/questions sur le compte-rendu du dernier COPIL
- Bilan 2018
 - Bilan de la contractualisation
 - MAEC (Agnès Lannuzel – Chambre d'agriculture Pays de la Loire)
 - Contrats Natura 2000
 - Retour de la prairie à la Possonnière
 - Conseils en environnement et évaluation des incidences (Laurence Diviller – DDTM44)
 - Bilan réunion d'information APB Sternes de Loire
 - Connaissance et communication
 - Bilan de l'animation
 - Questions diverses
- Perspectives 2019
- Remise des prix du concours des pratiques agro-écologiques 2018 – Vallée de la Thau





BILAN DE LA CONTRACTUALISATION



Bilan de contractualisation agro-environnementale 2018

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE



Bilan campagne MAEC 2018



- **2 réunions d'information** co-animées par le CEN et la Chambre d'agriculture (Liré et Chalonnes-sur-loire)

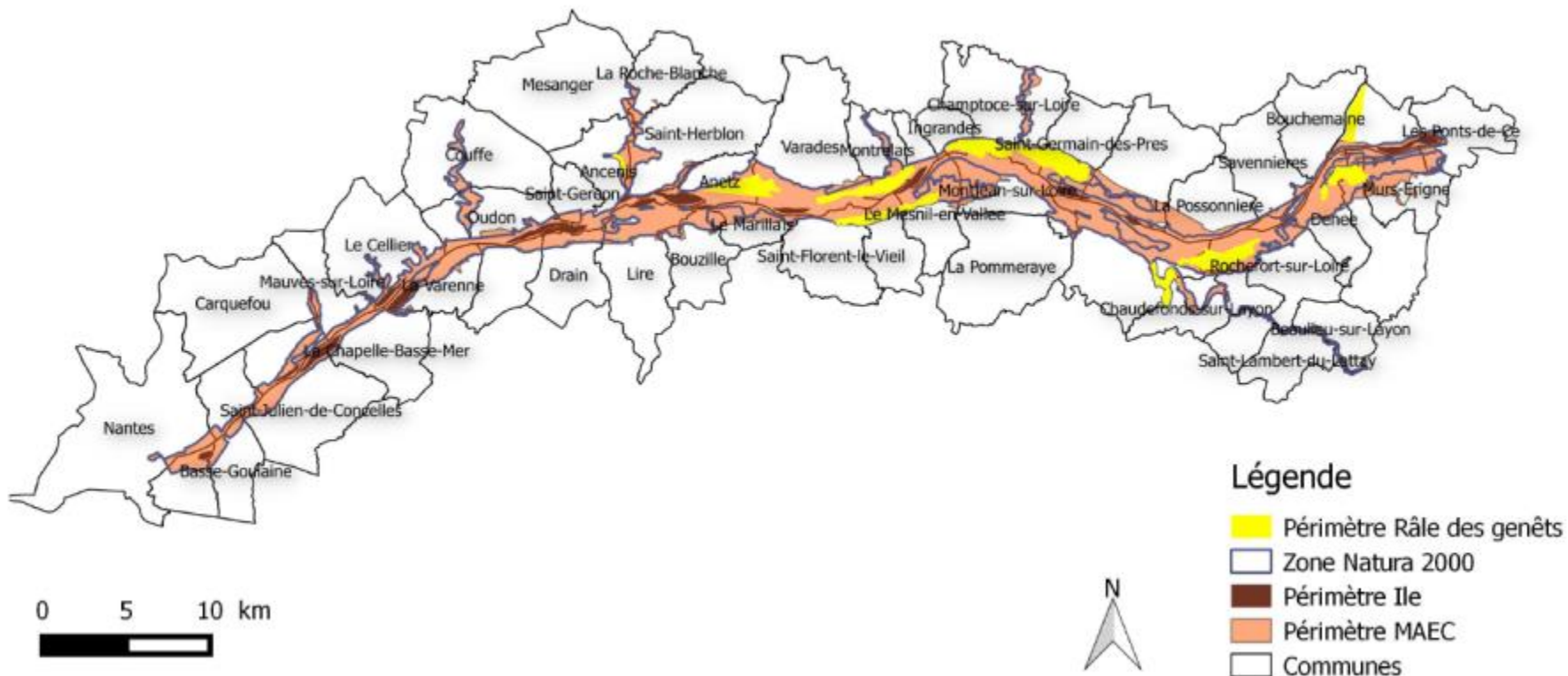
36 exploitant(e)s ont participé aux réunions

- 1 réunion spécifique sur la Vallée de la Thau au double enjeu : eau et biodiversité

8 journées de permanences ont été proposées pour renouveler ou engager des parcelles.

43 exploitations ont été rencontrées

Périmètres



MAEC proposées sur le site



	code mesure	Périmètres	Cahiers des charges depuis 2015	Montant
Mesures « Eleveurs » : -Etre éleveur (>0,3UGB/ha de prairies) -Engager 60% des surfaces éligibles -Avoir + de 5% de prairies permanentes -Etablir un plan de gestion	ZH1A	Classique	Pâturage ou fauche après le 5 juin Fertilisation limitée / Pas de phytos Pas plus de 1,4 UGB / ha	120 €/ha
	ZH2A	Classique ou Rôle	Pâturage ou fauche après le 5 juin Fertilisation limitée / Pas de phytos Pas plus de 1,2 UGB / ha et 0,6 UGB/ha en hiver	195 €/ha
	ZH2B	Classique ou Rôle	Fauche après le 20 juin Pas de fertilisation / Pas de phytos Pas plus de 1,4 UGB / ha sur période autorisée Sortie des animaux au 15 décembre	292 €/ha
	ZH2C	Rôle	Fauche après le 1^{er} juillet Pas de fertilisation / Pas de phytos Pas plus de 1,4 UGB / ha sur période autorisée Sortie des animaux au 15 décembre	348 €/ha
	ZH2D	Rôle	Fauche après le 10 juillet Pas de fertilisation / Pas de phytos Pas plus de 1,4 UGB / ha sur période autorisée Sortie des animaux au 15 décembre	399 €/ha
	ZH2E	Iles	Pâturage ou fauche après le 5 juin Pas de Fertilisation / Pas de phytos Pas plus de 1,2 UGB / ha et 0,6 UGB/ha en hiver	217 €/ha
	Mesures « Non éleveurs » ou « cumul » avec la BIO ou systèmes herbagers	MO2A / MO2B	Classique / Rôle	Fauche après le 20 juin / Fauche après le 10 juillet

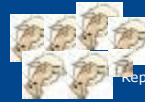
1 UGB =



=



=



Reproduction



est la propriété exclusive de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.
à un tiers après autorisation de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.

Mesure	Surface prévue dans le PAEC 2018 (ha)	Montant annuel prévu dans le PAEC	Surface en intention d'engagement 2018 (ha)	Montant annuel prévisionnel
PL_VALL_ZH1A : pâturage	10	1200	26	3 156 €
PL_VALL_ZH2A : fauche 5 juin ou pâturage	20	3900	132	25 800 €
PL_VALL_ZH2B : fauche à partir du 20 juin	235	68620	186	55 189 €
PL_VALL_ZH2C* : fauche à partir du 1 ^{er} juillet	75	25725	31	10 885 €
PL_VALL_ZH2D* : fauche à partir du 10 juillet	3	1182		
PL_VALL_ZH2E : mesure îles de Loire	3	636	5	1 092 €
PL_VALL_MO2A : mesure 20 juin	10	1510	19	2 938 €
PL_VALL_MO2B* : mesure 1 ^{er} juillet	10	2020	7	1 495 €
Total surface	366 ha	104 793 €	408 ha	100 556 €
PL_VALL_BR3A : bande refuge	1000	400		
PL_VALL_HA2A : entretien de haie	5000	1700	248	84 €
PL_VALL_AR2A : entretien d'arbres têtards	400	1584	203	1 608 €
PL_VALL_AR2B : création d'arbres têtards	200	1584		
Total linéaire et ponctuel		5 268 €		1 692 €
BILAN (€)		110 061 €		102 248 €
BILAN (%)				93%

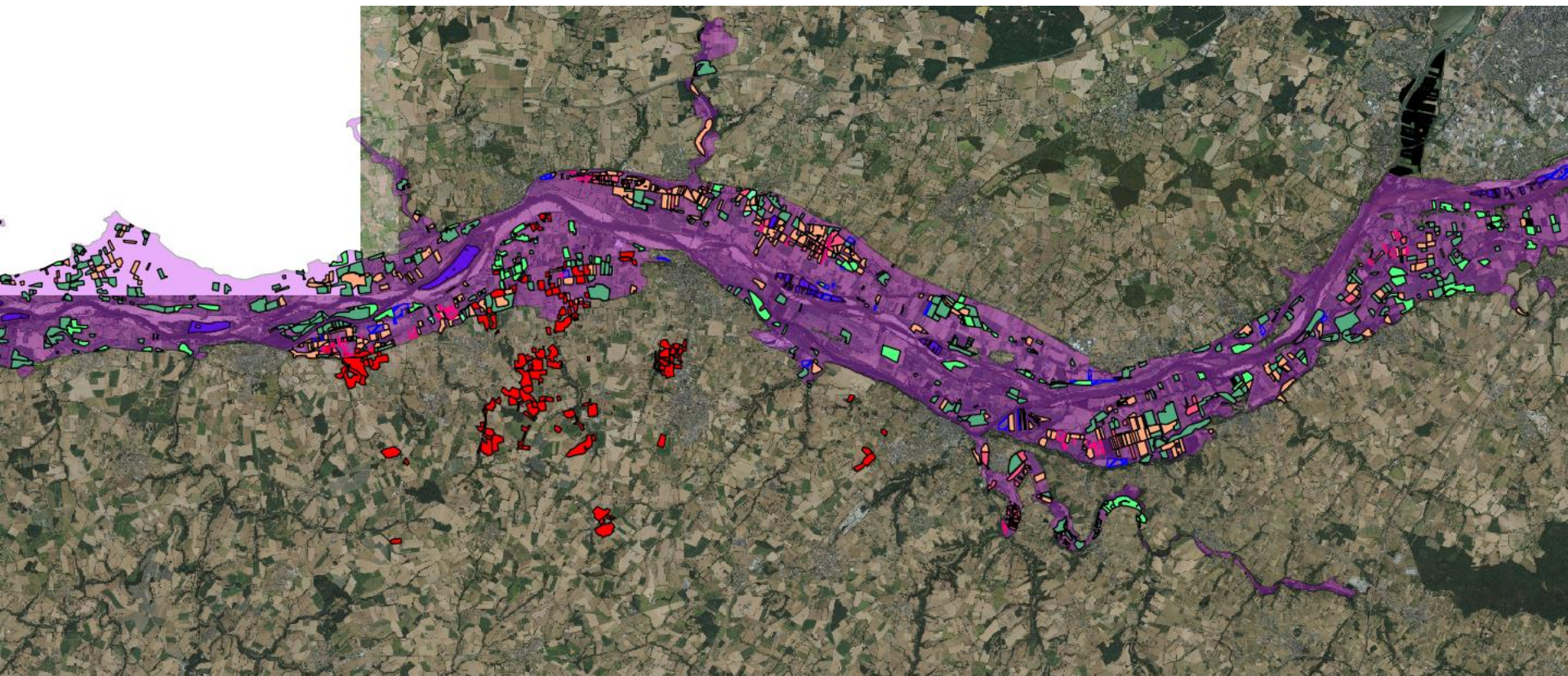
Bilan 2015-2018



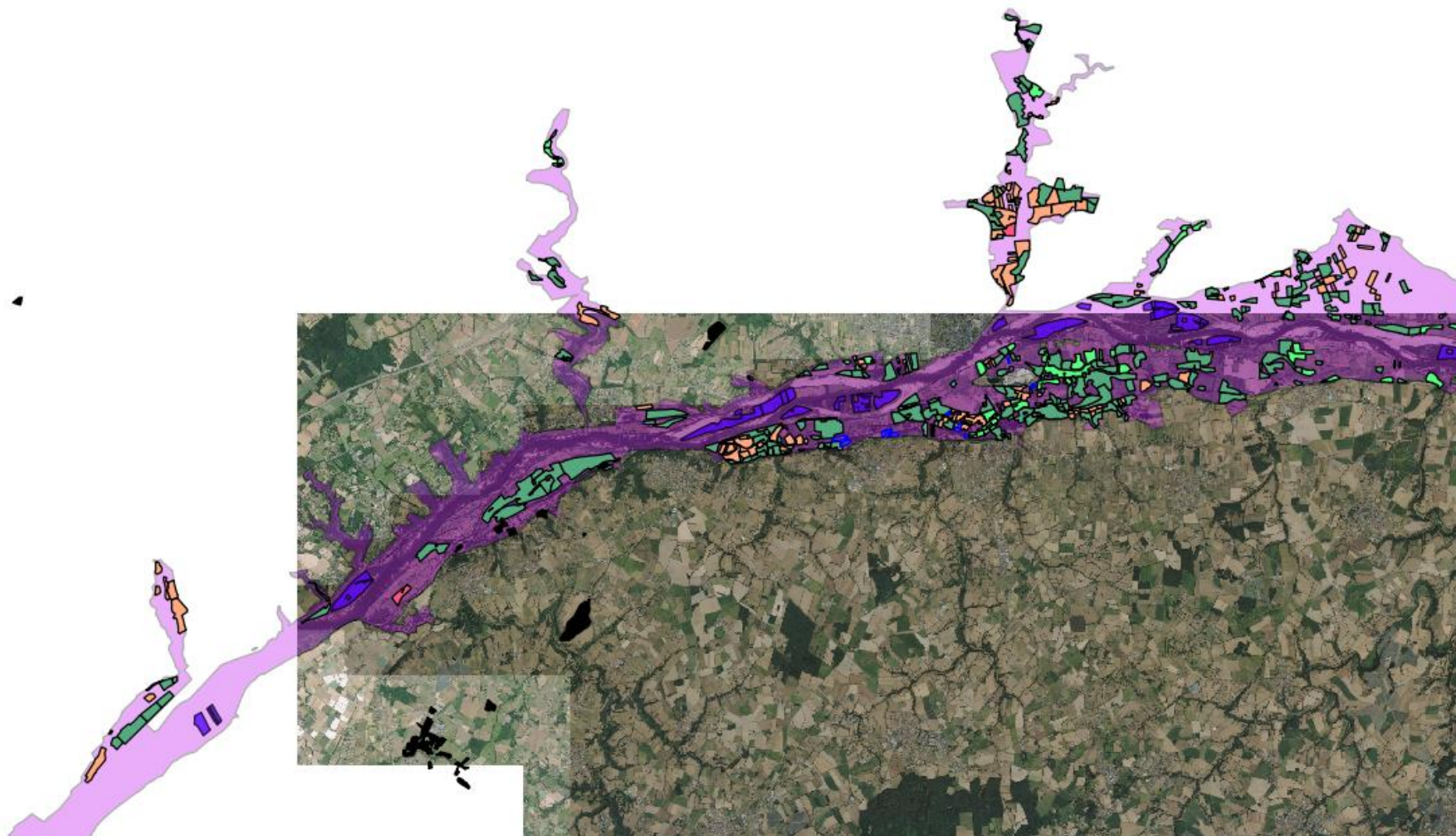
code mesure	Total
PL_VALL_ZH1A	597 ha
PL_VALL_ZH2A	2 097 ha
PL_VALL_ZH2B	1 235 ha
PL_VALL_ZH2C	138 ha
PL_VALL_ZH2D	45 ha
PL_VALL_ZH2E	379 ha
PL_VALL_MO2A	152 ha
PL_VALL_MO2B	78 ha
Total surface territoire	4 722 ha

code mesure	Total
PL_VALL_BR3A	1 737 ml
PL_VALL_HA2A	16 387 ml
PL_VALL_AR2A	620 u
PL_VALL_AR2B	484 u

Bilan 2015-2018



Bilan 2015-2018



Des dysfonctionnements et difficultés



- Un calendrier d'instruction et de paiement instable et régulièrement retardé
- Des dossiers refusés après 3 ans de respect de cahier des charges
- Des cahiers des charges plus complexes connus définitivement après les engagements
- Travail à prévoir pour faire le bilan et préparer la prochaine programmation → dès 2019-2020

Bilan de la contractualisation

Contrats Natura 2000

- Réflexions sur des contrats Natura 2000



- Enjeux habitats d'espèce: Création d'arbres têtards à St Florent le Vieil, Mauges sur Loire – commune. En réflexion pour 2020.



- Enjeux Triton crêté: Entretien du réseau de cours d'eau sur une propriété privée à Ste Luce sur Loire – Particulier



- Enjeux Castor: Expérimentation sur les ripisylves dans des secteurs d'alimentation du Castor. Groupe de travail à monter avec le CRPF, l'ONCFS, VNF, des agriculteurs ...



Bilan de la contractualisation

Contrats Natura 2000



- Enjeux sternes: Radeaux à Sternes, LAC



- Enjeux chiroptères: Carrière de Chateaupanne, Montjean



- Enjeux habitats: Restauration d'un coteau à Gagée de bohème

Contrats sans suite



Retour de la prairie à la Possonnière



Le retour à la prairie après une peupleraie sur la commune de la Possonnière

Parcelle acquise par la commune de la Possonnière en 2012

- ⇒ Signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage par la commune au CEN
- ⇒ Demandes administratives de déboisement accordée
- ⇒ Signature de délégation de maîtrise d'ouvrage CEN/Commune
- ⇒ Travaux réalisés à **l'automne 2018**



Retour de la prairie à la Possonnière



Travaux à la Possonnière – septembre 2018



Retour de la prairie à la Possonnière



Actions réalisées

- Débroussaillage de la végétation
- Broyage sur place des végétaux
- Elagage des haies
- Maintien des haies présentes
- Rognage de souches en surface
- Aucun semis prairial pour laisser la banque de graines présente dans le sol s'exprimer



Retour de la prairie à la Possonnière

- Réalisation du chantier Huet et Haie, Anetz
- Suivi de chantier réalisé par le CEN en collaboration avec la mairie de la Possonnière
- Financement dans le cadre du programme d'action mis en œuvre entre la Corniche angevine et la confluence Loire et Maine (Région, AELB, Département) sur la parcelle acquise par la commune
- Communication: article dans le bulletin municipal, site internet/facebook du CEN, panneaux sur site
- Novembre 2018: Visite de chantier avec l'exploitant agricole et la commune



Actions à venir

- Clôture des parcelles par la commune pour accueillir du bétail
- Broyage à prévoir à l'automne 2019 (pris en charge par la commune)
- Signature d'une convention entre la commune et l'exploitant
- Suivi de la reprise de végétation par le CEN



EVALUATION DES INCIDENCES AU TITRE DE **NATURA 2000**



Conseils en environnement

Intérêts des haies

Intérêt des haies pour l'agriculture

- protège les cultures contre le vent
- améliore la qualité et le stockage de l'eau
- produit du bois de chauffage
- ameublît le sol par les racines
- limite l'assèchement du sol
- augmente le rendement des cultures
- contribue à stocker le carbone et à lutter contre l'érosion.



Intérêt des haies pour la biodiversité

- joue un rôle de corridor écologique
- offre un abri pour les auxiliaires des cultures
- donne de l'ombre et de la fraîcheur aux animaux
- permet une floraison étalée dans le temps
- enrichit la chaîne alimentaire
- constitue une zone de nidification pour les oiseaux.



Conseils en environnement

- Les haies bocagères contribuent à l'identité de la vallée de la Loire
- Leur entretien respectueux est valorisé
 - Taille de formation/ élagage des arbres de haut jet/ taille latérale / taille en têtard
 - En dehors de la période de reproduction et de nidification
 - Utilisation d'outils n'éclatant pas les branches
- Conseils possibles auprès du CEN pour informer sur des enjeux particuliers



Conseils en environnement



Malheureusement.....

- Constat d'abattage de haies et d'arbres têtards, de retournement de prairies observés par les associations locales et les communes
- Présence de démarcheurs de frênes de prairies
- Depuis 2016: Plusieurs kilomètres de haies détériorés, plusieurs hectares de prairies naturelles dégradées
- Localisées sur l'ensemble de la vallée



Conseils en environnement



- Travail en concertation avec les services de l'Etat, l'ONCFS et les chambres d'agriculture
- Procédures en cours
- En 2018: une remise en état accompagnée par le CEN et la Chambre d'agriculture. Semis d'espèces adaptées au contexte local



Conseils en environnement

Rappel :

- En application d'un arrêté préfectoral du 8 avril 2014 les retournements de prairies permanentes ou temporaires de plus de 5 ans ne sont possibles qu'après autorisation préfectorale. La demande est effectuée par le dépôt d'une évaluation des incidences Natura 2000.
- Cet arrêté s'applique également :
 - aux arrachages de haies,
 - à la réalisation de réseaux de drainages sur une surface comprise entre 100 et 1 000 m²,
 - à la plantation de boisements pour toute surface supérieure à 0,5ha.
- Sur l'ensemble du site Natura 2000 de la Vallée de la Loire.



Conseils en environnement

Document édité en juin 2018 par la DDTM 44

- Explications sur les encadrements des procédures d'entretien des haies
 - en site Natura 2000
 - en site classé
 - pour les haies repérées au document d'urbanisme
 - en présence d'espèce protégée



Exploiter et préserver les haies

juin 2018

Guide pratique et
réglementaire de la
haie bocagère



PRÉFÈTE DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE



AGRICULTURES
ET TERRITOIRES
DANS LE DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE-ATLANTIQUE





APB STERNES DE LOIRE



APB Sternes de Loire

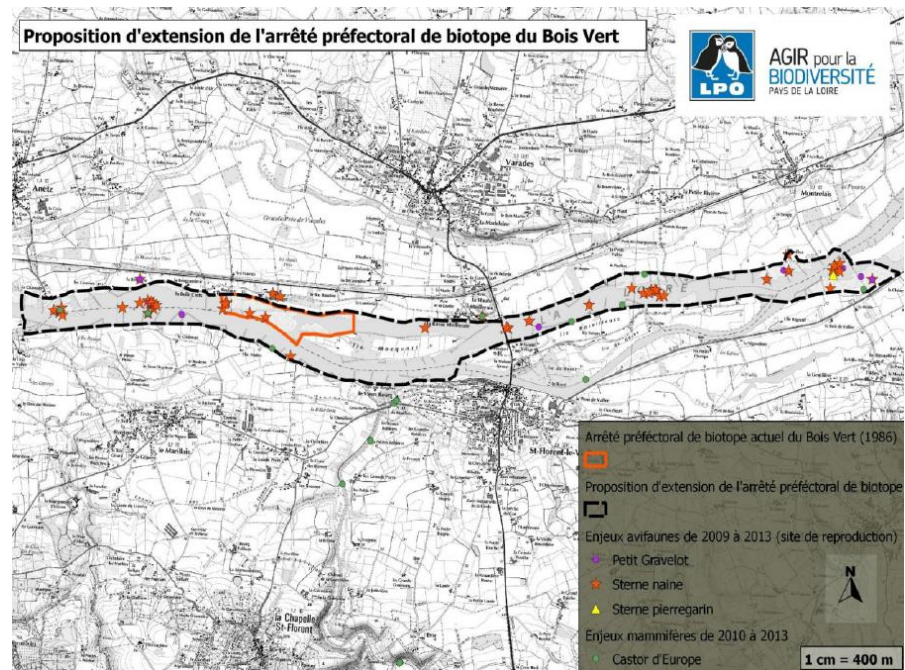
Pourquoi un arrêté de protection de biotope?

- La région Pays de la Loire accueille chaque année 20% des effectifs de Sterne naines et 30% des effectifs de Sterne pierregarin
- L'importance de la population hébergée par le site lui confère une forte responsabilité dans le maintien des populations de ces deux espèces, emblématiques et menacées.

➤ La quasi-totalité des couples recensés se concentre dans une infime portion de Loire

Pérenniser un réseau de grèves favorables à la reproduction des sternes pour assurer la survie de ces espèces menacées

Signature de l'arrêté de protection de biotope le 17 aout 2016



APB Sternes de Loire



Les mesures de restriction et d'interdictions prévues par l'APB visent à limiter la dégradation de l'état des sites de nidification et le dérangement des oiseaux

Arrêté modificatif du 6 août 2018

Interdiction du 1^{er} avril au 20 août (sauf si nidification – 31 août) sur l'ensemble des ilots et grèves dans tout le périmètre

- Accéder aux grèves et y circuler
- Laisser divaguer les animaux domestiques
- Allumer des feux

Interdiction en tout temps sur tout le périmètre

- Epandre des engrais chimiques et des pesticides
- Déverser des produits chimiques, déposer des déchets, détritiques, matériaux
- Edifier des constructions
- Créer des boisements artificiels par plantation de semis
- Extraire des matériaux
- Les travaux publics ou privés
- Les affouillements et exhaussements du sol



APB Sternes de Loire

Bilan de la réunion d'information du 10 décembre, au Mesnil-en-Vallée, Mauges-sur-Loire



Demandes des participants

- Disposer de cartes précises du périmètre de l'APB
- Etre informés des sites de nidification chaque année
- Avoir des supports pour communiquer

CEN – présentation Natura 2000
LPO – enjeux avifaune
DDTM44 – APB



AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES



Actualisation du document d'objectifs

Réactualisation du DOCOB - fiches oiseaux

- Rédaction de fiches sur la répartition des populations d'oiseaux (31 espèces concernées)
- Données issues de la base de données en ligne de la LPO Faune Anjou et Faune Loire-Atlantique du 1^{er} janvier 2010 au 19 septembre 2016
- Fiches mises en ligne fin décembre, téléchargeables et diffusables

MARTIN PÊCHEUR D'EUROPE

Alcedo atthis

Nicheur
Migrateur
Hivernant



BIOLOGIE

Description, reproduction, comportement, régime alimentaire

Le Martin-pêcheur d'Europe est facilement reconnaissable à sa petite taille (moins de 20 cm) et surtout à ses couleurs éclatantes : bleu-vert sur le dessus et orange sur le dessous. Le bec de 4 cm est noir et les très courtes pattes sont rouges.

De fin janvier à février, les couples se forment de manière fidèle sur les sites de nidification. A partir de mi-mars la ponte a lieu dans un terrier creusé dans une berge proche d'un cours d'eau. Après 3 à 4 semaines d'incubation les jeunes naissent et prennent leur indépendance moins d'un mois après, chassés par leur parents qui préparent une nouvelle couvée (jusqu'à 3 par an). A partir de fin juillet, les adultes nicheurs se dispersent et partent retrouver sur site d'hivernage. Ces oiseaux peuvent vivre jusqu'à 21 ans mais la mortalité est souvent importante notamment lors des hivers rigoureux.

Le régime alimentaire du martin-pêcheur est essentiellement constitué de poissons attrapés à rattrait ou au vol stationnaire. Batraciens, lézard, insectes et crustacés peuvent aussi faire partie de son menu.

STATUTS ET PROTECTION

Statut juridique
Espèce protégée en France
Directive oiseaux - Annexe I
Convention de Berne - Annexe II

Statut de conservation
Liste rouge France : VU (nicheur) ;
- (migrateur) ; NA* (hivernant)
Liste rouge Nicheurs Pays de la Loire : LC

HABITATS

Habitats fréquentés et exigences écologiques

La présence d'eaux dormantes ou courantes, riches en petits poissons, est indispensable. Les rives, lacs, étangs, gravières, marais, canaux... sont les milieux de vie habituels du Martin-pêcheur. Pour la nidification, la présence de berges meubles érodées, comme celles de la Loire, est importante pour la construction du nid. Durant cette période, les sources et eaux saumâtres sont évitées.

La température est le dernier critère : si la zone est sensible au gel, le Martin-pêcheur n'y restera pas. Une mortalité importante peut intervenir lors de période de gel brutique en hiver.

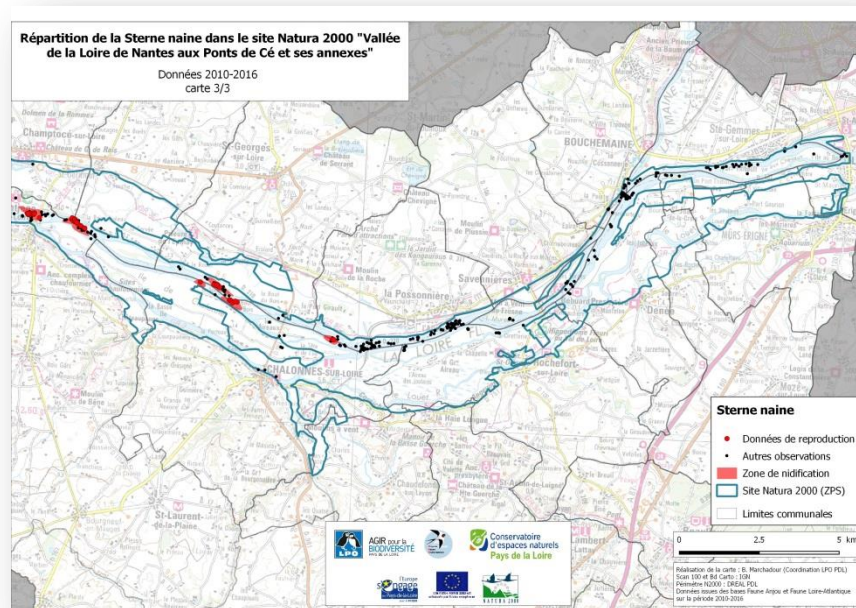
Habitats de l'annexe I présents sur le site et susceptibles d'être concernés :

3150 – Lacs eutroques naturels avec végétation du Magnopotamon ou Hydrocharition
3260 – Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion
3270 – Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.

RÉPARTITION ET ÉTAT DES POPULATIONS

Echelle mondiale, européenne et française

Le Martin-pêcheur d'Europe niche dans tout le paléarctique jusque dans la zone australienne. Les populations du Sud de l'Europe migrent en Asie du Sud-Est, en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et au Portugal. Les populations de l'Ouest et du Nord migrent moins. La France accueille en hiver des populations d'Angleterre, des Pays-Bas et d'Europe centrale, qui viennent grossir les rangs de Martin-pêcheur français sédentaires. En France, l'espèce est présente sur tout le territoire jusqu'à 1 500 m d'altitude, mais en faible densité. La population européenne semble stable alors que le déclin constaté en France explique son classement dans la catégorie « vulnérable » de la liste rouge.



Exemple carte de répartition – Sterne naine



Prospections Rôle des genets

L'enquête nationale Rôle

Une nouvelle enquête nationale est lancée en 2018 pour identifier les derniers noyaux de populations et tenter de maintenir l'espèce par des mesures de conservation adaptées.

Inventaires réalisés par la LPO en 2018

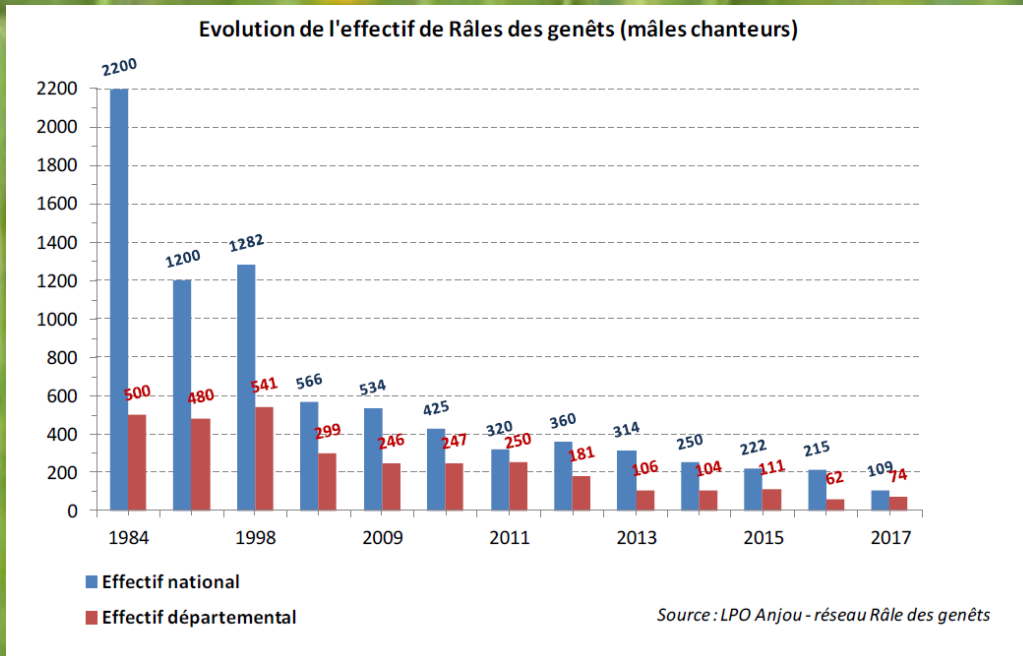
- 16 secteurs ont été prospectés (avril à juin 2018)
- Méthode : points d'écoute + repasse
- Résultats: aucun contact

Pour info: sur les basses vallées angevines

En 2018: 55 mâles chanteurs

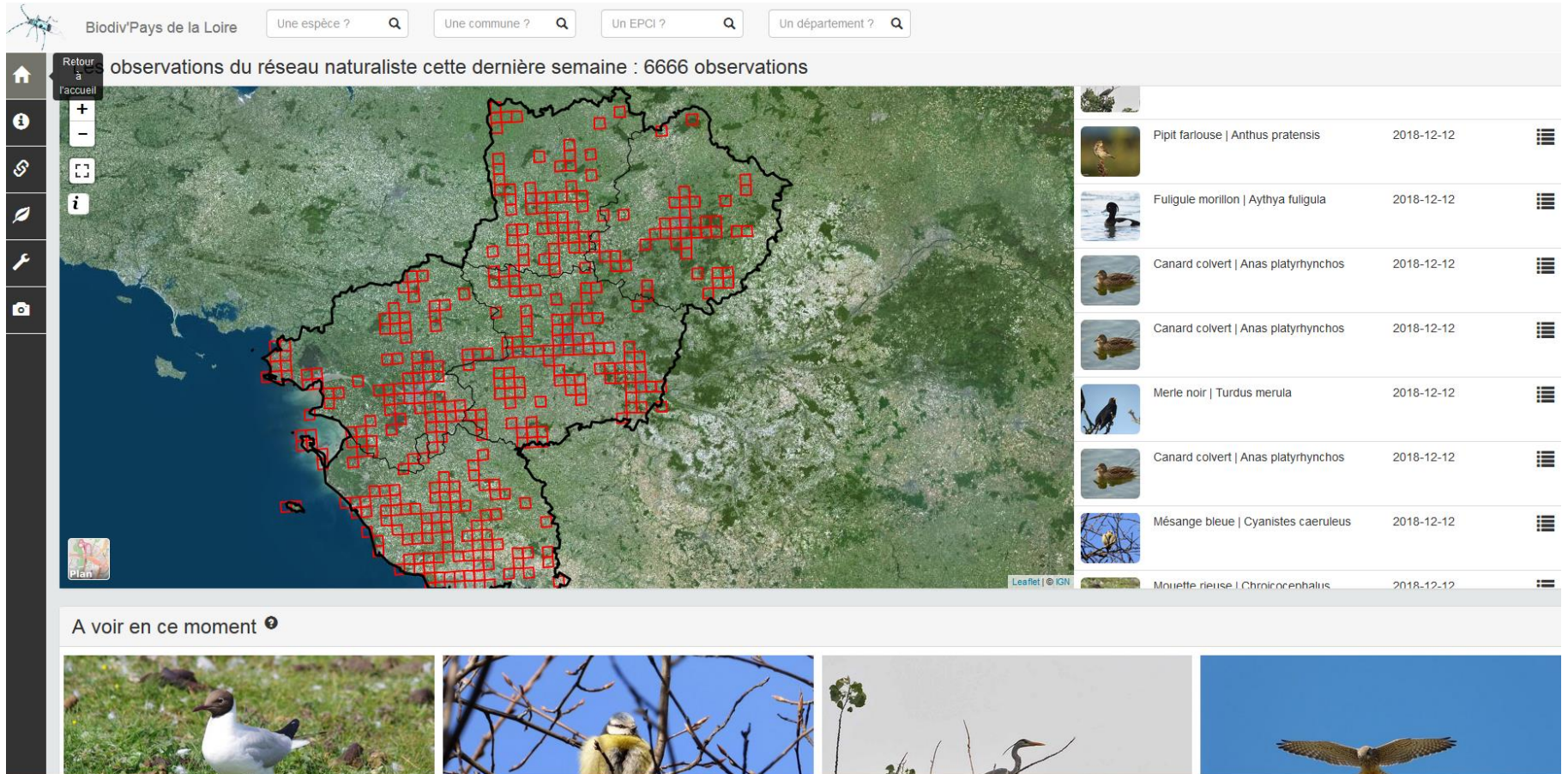


Prospections Rôle des genets



Portail BIODIV'PDL

<http://www.biodiv-paysdelaloire.fr/>



Biodiv'Pays de la Loire















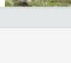

Une espèce ? Une commune ? Un EPCI ? Un département ?

Retour à l'accueil


observations du réseau naturaliste cette dernière semaine : 6666 observations

Plan

Leaflet | © IGN

	Pipit farlouse <i>Anthus pratensis</i>	2018-12-12	
	Fuligule morillon <i>Aythya fuligula</i>	2018-12-12	
	Canard colvert <i>Anas platyrhynchos</i>	2018-12-12	
	Canard colvert <i>Anas platyrhynchos</i>	2018-12-12	
	Merte noir <i>Turdus merula</i>	2018-12-12	
	Canard colvert <i>Anas platyrhynchos</i>	2018-12-12	
	Mésange bleue <i>Cyanistes caeruleus</i>	2018-12-12	
	Mouette rieuse <i>Chroicocephalus</i>	2018-12-12	

A voir en ce moment ?





COMMUNICATION



Démonstration de fauche avec barre d'effarouchement

12 juillet 2018

Prairie du GAEC de la Thau, Le Mesnil-en-Vallée

Journée co-organisée avec la Fédération des chasseurs de Maine-et-Loire et le réseau ARBRE de la Chambre d'agriculture

En 2017, en 49, 18 barres d'effarouchement utilisées et 684 ha fauchés



Communication

Transfert vers le site internet du CEN

Documents les plus téléchargés :
DOCOB, Atlas cartographique,
formulaire évaluation incidences sont
dans la partie « téléchargements »

Newsletter du CEN

Articles, dates importantes, etc...

Référents Natura 2000

A actualiser

Le terme Natura 2000 désigne un réseau écologique européen cohérent permettant d'assurer la conservation d'habitats naturels ainsi que celle de la faune et de la flore sauvage, rares ou menacés.

Le réseau Natura 2000 est identifié pour sa grande valeur écologique et patrimoniale et est constitué par deux types de zonages : les zones de protection spéciales (ZPS) relevant de la Directive Oiseaux et permettant de protéger des milieux utiles à la reproduction et à la survie d'espèces d'oiseaux rares ou menacés en Europe ; les zones spéciales de conservation (ZSC) relevant de la Directive Habitats-Faune-Flore et visant à protéger des milieux ou habitats naturels ainsi que les espèces animales (poisson ou végétales) s'y trouvant, devenues rares, vulnérables ou en danger à l'échelle européenne.

L'objectif de la politique Natura 2000 est de veiller à la préservation de la biodiversité remarquable d'un territoire. En Pays de la Loire, cette mission d'animation est portée par le Conservatoire sur trois sites : dans le cadre d'une approche économique, sociale, culturelle et régionale, concertée avec les acteurs locaux. Elle est régie par des documents d'objectifs (DOCOB) élaborés par les comités de pilotage composés d'acteurs locaux (professionnels, collectivités, associations, administrations, etc.), qui dressent un diagnostic écologique et socioéconomique du territoire concerné, définissent les enjeux et les objectifs de préservation et spécifient les modalités de leur mise en œuvre à travers un plan d'actions.

Des aides financières peuvent alors permettre de mettre en œuvre le maintien ou la restauration de la biodiversité à travers différents outils (Mesure agro-environnementale, Contrat Natura 2000).

Articles listés :
- Plaines nationales d'actions
- Contrat pour la Loire et ses annexes
- Sites Natura 2000
- Carrères souterraines de Vouvray-sur-Hautsne
- Cavitè souterraine de la Volonière
- Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé
- Espèces exotiques envahissantes
- Protection des chiroptères
- Savins & Études faune, flore, habitats
- La Stratégie foncière sur la vallée de la Loire
- Le Programme régional d'actions en faveur des tourbières
- Le réseau Natura 2000 EN CONSTRUCTION
- Mise en réseau des gestionnaires
- Programme de gestion et de restaurations de l'écosystème alluvial ligérien de La Cercha amont à la confluence Loire/Maine

Articles avec images :
- NATURA 2000 - Carrères souterraines de Vouvray-sur-Hautsne
- NATURA 2000 - Cavitè souterraine de la Volonière
- NATURA 2000 - Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé





BILAN DE L'ANIMATION



Bilan de l'animation

Situation administrative et financière

Depuis le 1^{er} juillet 2017 jusqu'au 30 juin 2020

- Prestataire pour le compte de l'Etat suite à une mise en concurrence
- Prestations chambres d'agriculture réglées en direct avec la DDTM44

Période	Financement	Montant total animation	Etat
Juillet 2017 – juin 2018	Etat	89 294 € (CEN + CRA)	35 % reçu - Solde en cours de paiement
Juin 2018 - juillet 2019	Etat	80 980 € (CEN + CRA)	Demande paiement intermédiaire en cours



Bilan de l'animation

Répartition des temps de travail

En 2018:

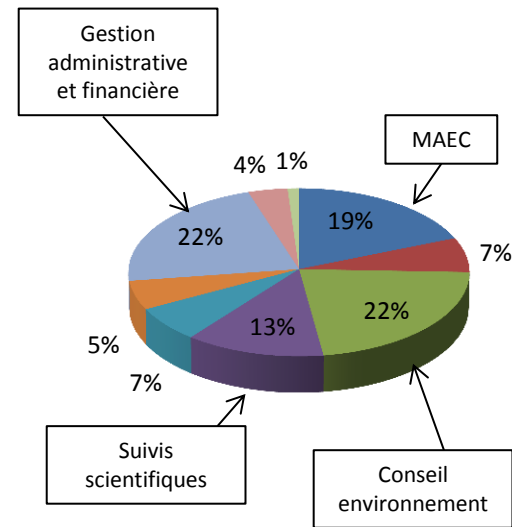
Simplification des aspects administratifs

- **Avance 5%**
- **Acompte 30%**
- **Solde 65%**

Emilie Général - 80%

Charline Decraemere - 20%
(secteur autour de la Corniche angevine)

En 2019 : Estelle NGOH



- Mise en œuvre de la contractualisation
- Mise en œuvre des actions non contractuelles du DOCOB
- Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
- Amélioration des connaissances et suivi scientifiques
- Communication, sensibilisation et information
- Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site
- Mise à jour juridique, économique et technique du DOCOB
- Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilan annuel





PERSPECTIVES 2019



Perspectives 2019

- Animation MAEC : des réunions d'informations à organiser, 20 rendez vous à organiser
- Contrats Natura 2000
- Conseils en environnement, appui aux évaluations d'incidences
- Actualisation du document d'objectifs
- Cartographie des habitats
- Concours pratiques agro-écologiques 2019



Contact

Estelle NGOH
e.ngoh@cenpaysdelaloire.fr



02.28.20.51.66
Le Nantil – Bat A1
1 rue Celestin Freinet
44200 Nantes

<http://www.cenpaysdelaloire.fr/>

Merci de votre attention



**REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES
PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES
2018
VALLÉE DE LA THAU**



Le concours des pratiques agro-écologiques

Objectifs



Le concours récompense les exploitations dont les prairies naturelles de fauche ou de pâture présentent le meilleur équilibre agro-écologique.



Biodiversité importante



Valeur agronomique intéressante

Vous avez dit "Prairies fleuries" ?

Les prairies fleuries, au sens du concours, sont des herbages **non semés** riches en espèces qui sont fauchées ou pâturées pour nourrir le bétail: prairies humides, pelouses sèches, pelouses de moyenne ou haute montagne, parcours, landes, etc.



Le concours des pratiques agro-écologiques

Reconnaissance

C'est une reconnaissance collective et individuelle du travail des éleveurs, de la qualité de leur production. Les éleveurs sont fiers de présenter leur prairie et leur système d'exploitation.

Communication

Les agriculteurs apprécient la communication sur leur contribution à la préservation de la biodiversité et à la qualité du territoire.

Animer le dispositif MAEc

Le concours permet d'animer et de promouvoir les MAEc.

Le concours aide les animateurs à mieux connaître les agriculteurs.

... et aussi de parler d'autres choses que des MAEC

Créer du lien sur le territoire

Le concept de prairies fleuries apparaît comme fédérateur et pédagogique, il renforce et initie des partenariats nouveaux entre acteurs du territoire (élus, experts, agriculteurs...)



Organisation
 CEN, Chambre
 d'agriculture
 et commune
 du Mesnil-en-
 Vallée



Le concours des pratiques agro-écologiques

Constitution d'un jury local



Président : M. Chalin, lauréat du concours 2017

Experts

- Agronome : Jean-Luc Gayet, chambre d'agriculture
- Botaniste : Solène Sacré, CEN Pays de la Loire
- Apiculteur : Michel Louviot, lac de Grandlieu)
- Experte prairies pharmacies (Pauline Woehrlé, Eylips)

Méthode de notation commune établie au niveau national

Evaluer l'aspect **agronomique** (rendement, qualité fourragère, etc.) et l'aspect **écologique** (diversité de milieu, diversité floristique, espèces protégées ou rares, etc.) de la prairie candidate



Le concours des pratiques agro-écologiques

- 28 mai 2018 au Mesnil-en-Vallée
- Visite de 4 prairies de fauche exploitées par
 - EARL Brault Jean-François
 - EARL Floribov
 - EARL de la Paquerie
 - GAEC de la Thau
- 2 exploitants de vaches laitières / 2 vaches allaitantes
- Tous engagés en MAEC



Prairie de l'EARL de la Paquerie



Prairie du EARL Floribov



Prairie du GAEC de la Thau





Prairie de l'EARL Jean-François BRAULT

1^{er} prix

